

Donobt : Etude de la faisabilité et des modalités de prise en compte des données produites par les obtenteurs pour l'inscription des variétés

Organisme chef de file : GEVES

Chef de projet : Bernard Aizac

Partenaires : Arvalis-Institut du végétal, UFS.

Résumé :

Le plan « Semences et Agriculture Durable » souhaite renforcer le continuum d'évaluation variétale. Une de ses actions est intitulée « Etudier les modalités de prise en compte des données produites par les obtenteurs pour leur reconnaissance officielle » (action 10 du plan). C'est le but du présent projet qui étudiera de quelle façon il est possible d'utiliser les données des essais des obtenteurs dans le cadre du CTPS.

Ces données permettraient de prendre plus facilement une décision dès la fin de la première année d'étude au CTPS et par là même d'accélérer la mise à disposition du progrès génétique auprès des utilisateurs ainsi que d'améliorer la qualité de l'information diffusée dès l'inscription des variétés.

La première action de ce programme concerne la méthodologie de validation des essais réalisés par les obtenteurs. Il sera en particulier évaluée la possibilité de définir une procédure d'« habilitation » des expérimentateurs qui déterminera les bonnes pratiques et l'ensemble des méthodologies devant être suivies (personnels, matériels, lieux, protocoles, transfert des données,...).

La deuxième action visera à définir de quelle façon pourront être transféré et stocké l'ensemble de ces informations et quels outils seront nécessaires à leur gestion.

Au cours de la troisième action, les méthodes d'analyses et les outils informatiques permettant de réaliser des calculs seront proposés : utilisation des résultats de variétés ne partageant pas les mêmes témoins, évaluation de règles de décision prenant en compte ces données, utilisation dans le cadre de la communication.